

Rebecq à la UNE

le journal de la vie communale

> septembre 07

Le mot du bourgmestre

Voilà à peine 9 mois que le nouveau Conseil Communal est installé, et déjà de nombreux chantiers ont débuté, qu'ils soient le fruit de décisions présentes ou passées. Le rôle de bourgmestre est terriblement passionnant, mais c'est aussi un sérieux défi ! En effet, il faut trouver un équilibre entre agir vite, et réfléchir sur le long terme.

Notre volonté de transformer profondément, de réorganiser efficacement les différentes fonctions communales, passe nécessairement par des actions énergiques. Nous sommes conscients que vos attentes sont énormes et légitimes à la fois, c'est ensemble que nous parviendrons à rendre notre commune plus propre et plus conviviale.

Je vous invite à parcourir attentivement le journal de la vie communale. Ce périodique complète utilement le site Internet de la commune (www.rebecq.be), qui pour sa part recueille un énorme succès. Aujourd'hui, sept mois après le lancement nous avons dépassé les 75.000 visites, le site de Rebecq accueille près de 500 visiteurs chaque jour. Il est important de souligner qu'un site est par nature en perpétuelle évolution. Je vous invite donc à nous transmettre vos informations, vos remarques, afin que ce site continue de répondre au maximum à vos attentes. En ce domaine comme dans d'autres, je vous invite à être un acteur de votre commune !

Je vous souhaite d'excellentes Fêtes de Wallonie, qui égaient le mois de septembre dans l'ensemble des villages de notre commune.

Dimitri

[CONSEIL COMMUNAL]

Les comptes rendus

[COLLECTE DES ENCOMBRANTS]

Lundi 22 octobre

[HOSPICES]

La réflexion avance

[CPAS]

L'accueil des « Pitchounets »

[CULTURE]

Le « Senne et Carrières » en fin de journal

Sommaire

Le mot du Bourgmestre	1	Dernière minute	8
Conseil communal	2-3-4	Anciens Hospices	9
Rebecq à ciel ouvert	3	Un bus local ?	9
Prendre en compte l'avis des aînés	4	Etat civil	10
Lundi 22 octobre	5	Ensemble pour le Télévie	10
Projet Pedibus à Saint-Géry	5	Brèves	11
CPAS : l'accueil des « Pitchounets »	6	Sous le soleil de Monghidoro	11
Obligation de déclarer les chiens dangereux	7	Senne et Carrières	12-13-14-15
Des actions en matière de logement	7	Agenda	16

Compte-rendu du Conseil communal du 14 mai

Le Conseil Communal décide d'adhérer au projet d'achat groupé d'électricité et de gaz organisé par l'intercommunale SEDIFIN, de faire participer la Commune à l'opération et d'opter pour une fourniture d'électricité verte à concurrence de 100%.

Commission Consultative Communale d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité

Le Conseil Communal décide à l'unanimité de désigner comme suit les membres effectifs et suppléants du secteur public : Nathalie POELAERT- AC (suppléante Laurence CRAUWELS - AC), Sylviane MASY - AC (suppléante Fiorina STELLA - AC), Hervé MEERSSCHAUT - EC (suppléant Bruno VANDERBEURGHT - Ecolo). Le Conseil Communal, après suspension de séance, décide, par 13 OUI et 8 NON, la désignation des membres effectifs et suppléants du secteur privé. Le Conseil Communal, après suspension de séance, décide par 11 OUI,

2 ABSTENTIONS et 8 NON, de désigner Mme Nathalie POELAERT en qualité de présidente de la CCATM.

Le Conseil Communal décide à l'unanimité de créer une Commission Communale intitulée « Stratégie pour le climat » et de désigner comme membres de cette Commission Laurence CRAUWELS (AC), Mélanie JESPERS (EC), Virginie LISART (EC), Sylviane MASY (AC), Patrick OPHALS (AC), Luc SCHOUKENS (Ecolo). La présidence de la Commission sera assurée par M. Luc SCHOUKENS.

Le Conseil Communal décide à l'unanimité d'adhérer à la Charte Communale de l'Intégration de la personne handicapée.

A l'unanimité, le Conseil Communal approuve l'avenant n°2 au contrat d'agglomération, pour l'égouttage de la Drève des Margherites.

Le Conseil Communal prend connaissance pour information de la composition du Conseil et du Bureau des Marguilliers de la Fabrique d'Eglise Saint-Fiacre de Wisbecq.

Par 16 OUI et 5 ABSTENTIONS, le Conseil Communal émet un avis favorable sur le compte 2006 de la Fabrique d'Eglise Saint-Géry de Rebecq qui présente en recettes 64.598,54€ et en dépenses 60.146,43€, soit un excédent de 4.452,11€ avec une intervention communale de 41.887,72€.

Par 16 OUI et 5 ABSTENTIONS, le Conseil Communal émet un avis favorable sur la 1ère modification budgétaire de la Fabrique d'Eglise de Bierghes.

Par 14 OUI et 7 ABSTENTIONS, le Conseil Communal émet un avis favorable sur le compte 2006 de la Fabrique d'Eglise de Bierghes qui se clôture en dépenses à 23.656,42€ et en recettes à 41.110,80€, soit un excédent de 7.454,38€ après une intervention communale de 19.818,99€.

Le Conseil Communal décide à l'unanimité de marquer son accord sur le pourcentage de participation de chacune des 4 communes à la dotation communale globale de la zone de police Ouest Brabant wallon :

Braine-Le-Château	19,09 %
Iltre	14,90 %
Rebecq	18,33 %
Tubize	47,68 % ;

Le Conseil Communal décide à l'unanimité de fixer au montant de 698.671,71€ la contribution de la commune de Rebecq à la dotation communale globale de la zone de police Ouest Brabant wallon pour l'exercice 2007.

Deux points d'urgence ont été ajoutés à l'ordre du jour :

Le Conseil communal décide à l'unanimité de reconduire le Plan Communal pour l'Emploi.

Suite aux accidents récents causés par des chiens, le Conseil Communal à l'unanimité mandate M. Dimitri LEGASSE, Bourgmestre, pour intervenir auprès de ses collègues Bourgmestres au sein de la zone, afin d'envisager une révision du Règlement Général de Police. Les avis du personnel de terrain de la zone, ainsi que d'un vétérinaire, devraient être sollicités.



Compte-rendu du Conseil communal du 11 juin

■ A l'unanimité, le Conseil Communal approuve le cahier spécial des charges pour marché de service (financier) dans le cadre du financement des dépenses extraordinaires.

■ A l'unanimité, le Conseil Communal approuve les cahiers spéciaux des charges en vue de la désignation de bureaux d'études d'ingénierie pour les travaux d'égouttage et d'amélioration du sentier de Rebecq et pour les travaux d'égouttage des drèves du Bois du Strihoux.

■ Suite à la concertation avec les riverains, le responsable de l'antenne de police de proximité et l'agent responsable du service de l'Administration de la Circulation routière et de l'Infrastructure, le Conseil Communal décide à l'unanimité de modifier le règlement de circulation routière Chemin Marais Bourleau, afin de délimiter de nouvelles zones de stationnement.

■ Le Conseil Communal prend connaissance pour information de la composition du Conseil de Fabrique et du Bureau des Marguilliers de la Fabrique d'Eglise Saint-Martin à Quenast.

■ Sont élus représentants du Conseil :

- comme candidate administratrice au sein du Conseil d'Administration de l'ISBW : Patricia VENTURELLI (AC)
- au TEC Brabant wallon et à la SRWT : Luc SCHOUKENS (Ecolo)
- aux Assemblées Générales de Dexia et du Holding Communal : André DESCHAMPS (EC)

■ A l'unanimité, le Conseil Communal décide que chacun de ses trois

représentants au sein de l'Assemblée Générale des Habitations Sociales du Roman Pais votera en son âme et conscience pour un tiers des parts représentées, sans que le Conseil Communal n'adopte de position majoritaire préalable.

■ Le Conseil entend les interventions de représentants des intercommunales Seditel / Sedilec/ Sedifin, qui abordent trois thèmes :

1/ La Centrale d'Achat de l'Energie. Toutes les communes du Brabant wallon y ont souscrit et ont opté pour 100 % d'énergie verte.

2/ Quid de la cession des parts de Seditel ? 1/3 des parts détenues alimentera un fonds de réserve à titre de provision, 2/3 seront conservés, placés ou investis selon une décision à prendre d'ici la fin de l'année.

3/ Installation d'une turbine sur le site des moulins (chute) dans le cadre de différents projets menés par Sedifin.

■ La nouvelle loi sur les Intercommunales impose aux Conseils Communaux de se prononcer sur les différents points de l'ordre du jour de leurs Assemblées Générales. Le Conseil Communal approuve à l'unanimité l'ordre du jour des Assemblées Générales des Intercommunales SEDILEC, SEDIFIN, SEDITEL, ISBW, IGRETEC et IBW.

■ Par 17 OUI, 2 NON et 1 ABSTENTION, le Conseil Communal approuve les aménagements de voirie prévus au lotissement qui se situerait au coin de la rue Sainte Renelde et du Chemin du Petit Spinoi (sous réserve de l'obtention du permis de lotir).

■ A l'unanimité, le Conseil Communal approuve les aménagements de voirie prévus au lotissement Rue des Cendres (sous réserve de l'obtention du permis d'urbanisme).

■ A l'unanimité, le Conseil Communal décide de mettre en place un Conseil Consultatif des Aînés. (voir page 4)

■ Par 11 OUI, 7 NON et 2 ABSTENTIONS, le Conseil Communal approuve le budget 2007 du CPAS (Service ordinaire – dépenses 4.870.487,85 €, recettes 4.696.429,76 €), avec une part communale de 972.673,66 €.

■ Le Conseil Communal prend connaissance pour information des comptes et du rapport de gestion 2006 du Centre Culturel.

Le point sur les travaux du Centre

Le grand chantier du centre avance. En raison d'un problème technique important, la Rue du Pont a dû être fermée totalement à la circulation, à partir du lundi 20 août. Jusque là, tout avait été mis en œuvre pour permettre le passage sur une bande entre 17h et 7h, malgré les travaux importants en cours. Malheureusement, pour des raisons de sécurité et suite à un problème technique important, il s'est avéré nécessaire de fermer totalement une portion (entre le pont sur la Senne et la placette devant le Funerarium) pendant une période minimale de 2 mois. Les différents impétrants



vont à présent se succéder dans la nouvelle tranchée et ce jusqu'au mois d'octobre. Ensuite les travaux de revêtement de la voirie et des trottoirs pourront débuter, à partir du Pont de la Senne vers l'Ancienne Gare.

Soutenez le commerce local, en continuant à visiter les commerçants du centre du village !

Compte-rendu du Conseil communal du 30 juillet

■ Par 18 OUI et 2 ABSTENTIONS, le Conseil Communal approuve le compte 2006 du CPAS qui présente à l'ordinaire un boni budgétaire de 107.437,23€ et à l'extraordinaire un excédent budgétaire de 23.589,56€.

■ Par 18 OUI et 2 ABSTENTIONS, le Conseil Communal approuve la présentation du compte communal 2006 par le Receveur.

■ Par 16 OUI et 4 ABSTENTIONS, le Conseil émet un avis favorable sur le compte 2006 de la Fabrique d'Eglise Saint-Martin à Quenast qui présente en dépenses et en recettes un montant de 37.946,93€ après une intervention communale de 29.973,18€.

■ Par 14 OUI et 6 ABSTENTIONS, le Conseil émet un avis favorable sur le compte 2006 de la Fabrique d'Eglise Sainte-Thérèse à Quenast qui présente en recettes 24.529,39€ et en dépenses 20.930,18€ soit un excédent de 3.599,21€ après une intervention communale de 20.718,29€.

■ A l'unanimité, le Conseil Communal décide la prise

en charge par les deniers communaux du traitement d'un(e) instituteur(trice) primaire temporaire à raison de 4 périodes/semaine du 01.09.2007 au 30.09.2007, à l'Ecole Communale de Bierghes, afin de permettre le dédoublement de la classe de première et deuxième années.

■ Le Conseil Communal décide à l'unanimité d'acquérir des emprises afin de réaliser des travaux d'égouttage à la Rue Haute Franchise.

■ Pour cause d'utilité publique, le Conseil Communal approuve à l'unanimité le projet d'acte de cession d'une emprise en sous-sol, en vue de la construction d'un égout séparatif pour l'évacuation des eaux claires de la société Gralex à la Rue de la Station à Quenast.

■ A l'unanimité, le Conseil Communal adopte une convention d'exploitation de la Taverne du Grand Moulin.

■ Le Conseil Communal adopte à l'unanimité la note de politique générale en matière de logement, ainsi que le programme d'actions 2007-2008. (voir page 7)

■ Le Conseil Communal décide à l'unanimité que le mode de calcul du loyer mensuel des logements dits « de transition » sera le suivant: 25 % des revenus imposables exclusion faite des allocations familiales et pensions alimentaires, avec réduction de 1% par enfant vivant sous le même toit.

■ Le Conseil Communal décide à l'unanimité de souscrire 965 parts sociales de 25€ dans le capital du Soubassin de la Senne en vue de financer les travaux d'extension à l'angle de la Chaussée de la Genette et du sentier Delaunoy pour l'alimentation en eau du lotissement.

■ Afin de préserver le circuit Vicus-Vicinus malgré les travaux rue Docteur Colson et rue du Pont, le Conseil est informé de la mise à double sens pour les vélos, du tronçon de rue (ruelle Al'Tache) compris entre la rue de la Cure et l'entrée du cimetière.

■ Le Conseil Communal approuve à l'unanimité les propositions de modification de circulation routière, qui seront soumises au Ministère de l'Equipeement et des

Transports pour approbation avant mise en place.

■ Le Conseil Communal décide à l'unanimité de créer le prix du mérite sportif et culturel et en adopte le règlement.

■ Le Conseil Communal décide à l'unanimité de modifier le Règlement Général de Police, en vue d'installer l'obligation de déclarer les chiens dangereux. (voir page 7)

■ Par 11 OUI et 9 NON, le Conseil Communal décide de créer un Service Communal du Tourisme dont la dénomination sera « Office de Tourisme de Rebecq » et de solliciter de la part du Commissariat Général au Tourisme la reconnaissance de ce service. L'Office de Tourisme de Rebecq reprendra les activités anciennement couvertes par l'ASBL Syndicat d'Initiative et aura pour objet le développement et la promotion du tourisme de la Commune.

■ Le Conseil Communal approuve à l'unanimité les procès-verbaux de délimitation communale entre Rebecq et Tubize.

Prendre en compte l'avis des aînés

Le Conseil Communal a voté la mise sur pied d'un Conseil Consultatif des Aînés (CCA). De quoi s'agit-il? Un CCA a pour mission de faire connaître, comprendre et prendre en compte les préoccupations des aînés résidant dans la commune, en vue d'améliorer leur qualité de

vie et d'assurer une meilleure harmonie sociale. Le CCA pourra travailler sur des projets propres (organisation d'événements, diffusion d'informations...) ou relayer les aspirations des aînés. En effet, il est nécessaire d'intégrer les besoins des aînés dans les politiques menées

par les pouvoirs locaux. Par aîné, on entend la personne de 60 ans au moins. Le Conseil Consultatif des Aînés doit être composé de 10 à 15 aîné(e)s, siégeant à titre personnel ou représentant une association active sur le territoire de la commune.

Cela vous intéresse ? Si vous avez 60 ans au moins, envoyez-nous votre candidature par courrier à l'Administration Communale, Grand place 13, 1430 Rebecq ou renseignez-vous par téléphone au 067/63.49.37



Lundi 22 octobre : collecte de certains encombrants

Auparavant, la collecte des encombrants permettait quasiment de se débarrasser de tout et n'importe quoi au coin de sa rue. Ce n'est plus du tout le cas aujourd'hui : les dispositions européennes, nationales, régionales et (inter) communales règlementent strictement la chose. Tous les déchets sont triés et si possible recyclés. Il faut donc être attentifs aux consignes, pour ne pas faire de notre village un dépôt !

RAPPEL

La collecte des encombrants est assurée par l'IBW et les règles sont précises. Certains types de déchets ne sont pas considérés comme des encombrants, (et donc ils ne sont pas ramassés par le

collecteur) il s'agit des plastiques et des cartons (qui bénéficient de leur propre ramassage mensuel), des déchets verts, des frigos, ordinateurs... Les sacs poubelles et les déchets de construction ne sont pas non plus à classer dans la catégorie des encombrants. Des recyclages spécifiques existent pour ces types de matériaux, vous trouverez la liste des lieux de dépôt à l'arrière de votre « calendrier des collectes » distribué en toutes-boîtes par l'IBW en début d'année. Ce document est également disponible auprès de votre Administration communale, téléchargeable sur notre site www.rebecq.be ou sur demande au N° vert de l'IBW 0800/49.057.



Sont permis

Grands objets plastiques, métalliques ou bois (vélos, bassines, armoires, meubles, sommiers, châssis...)
Miroirs, carreaux
Souches d'arbres
Grands tapis
Matelas

Sont interdits

Immondices
Frigolite
Papiers/cartons
PMC
Verres
Briquillons
WC, lavabos...
Carrelage, ciment
Déchets verts
Pneus
Bonbonnes de gaz et produits inflammables
Pots de peinture
Extincteurs
Médicaments
Appareils électriques

Les nouveaux sacs poubelles blancs posent question. En effet, ils semblent plus petits et moins solides. Pourtant l'Intercommunale du Brabant wallon (IBW) nous a confirmé, preuve à l'appui, qu'ils ont la même contenance que les précédents (60 litres). Pour en être convaincus, remplissez un ancien sac, et placez-le dans le nouveau, vous verrez, le volume est identique ! En ce qui concerne la solidité, l'IBW s'engage à remplacer tout sac défectueux ramené à la Maison Communale.

Projet Pedibus à Saint-Géry : pour la sécurité de nos enfants

Le Collège Communal et l'Association de Parents de l'École Saint-Géry ont mené une réflexion quant à la sécurité aux abords de l'école, située Rue Parmentier. Suite à ces rencontres, est né un projet de « Pedibus ». Il s'agit de sensibiliser les différents acteurs de l'école (parents, enfants, enseignants) aux modes de déplacement qu'ils utilisent pour se rendre à l'école.

Le projet s'échelonne autour d'un axe : la sécurité. Les parents sont encouragés à sta-

tionner sur la Grand Place toute proche. De là, matin et soir, un « Pedibus » est organisé à intervalles réguliers : il s'agit d'un rang accompagné en tournante par un enseignant ou un parent et un Agent de Prévention et Sécurité, afin d'organiser les navettes entre la Grand Place et l'école. Différents aménagements ont été réalisés en parallèle, afin d'aménager des zones de cheminement piéton plus sécurisées. Une zone « dépose minute » ou « Kiss and Ride » a été installée devant

l'école pour les plus pressés. De plus, le signallement de l'école a été renforcé par une jolie banderole. Une autre tentative pour un maximum de sécurité : la mise à sens unique de la partie de la Rue Parmentier située devant l'école, ceci pour inciter encore un peu plus les parents à stationner sur la Grand Place.

Ce petit projet est l'exemple même des petites actions concrètes que l'on peut mener sur le terrain, avec créativité et enthousiasme.

Gageons que ce Pedibus rencontrera le succès qu'il mérite et que chacun profitera de ce nouvel outil pour désengorger quelque peu les abords de l'école aux heures d'entrée et de sortie de classes.

Le projet sera lancé le 17 septembre, dans le cadre de la « Semaine de la mobilité », qui a pour but de promouvoir des mesures mises en place par les pouvoirs locaux afin de favoriser une mobilité plus durable et plus conviviale.

CPAS L'accueil des « Pitchounets » ■

A Rebecq, plusieurs structures d'accueil existent pour encadrer les tout-petits : il y a la crèche des Sœurs Lucrèce et Louisa, les gardiennes encadrées par celles-ci, une maison d'enfants, les gardiennes privées et enfin un opérateur public, le CPAS, qui gère les Maisons Communales de l'Enfance (MCAE).

Infirmière en santé communautaire de formation, Laurence Lannoo est devenue en 2004 responsable des MCAE rebecquoises. Nous l'avons rencontrée dans les tous nouveaux bâtiments des « Pitchounets », jouxtant les Anciens Hospices.

18h30 (18h à Quenast), en sachant qu'il est déconseillé d'écartier un enfant de sa maison plus de 10h30, mais ces horaires permettent de s'adapter très bien aux besoins des navetteurs. Nous avons deux MCAE, l'une à Rebecq qui compte 24 places, l'autre à Quenast avec 12 places. Notre particularité est d'accorder une priorité aux enfants rebecquois.

Quel est le projet pédagogique ?

Notre projet favorise l'accueil individuel : chaque enfant est pris avec ses spécificités, et nous stimulons son autonomie. Cela ne veut pas dire que l'enfant doit tout faire tout seul, bien au contraire, mais nous travaillons dans la perspective de son entrée à l'école, pour qu'il soit à même de s'inscrire dans un groupe, d'identifier ses besoins, de créer une relation de confiance avec un adulte « étranger ». Nous avons obtenu l'an dernier l'attestation qualité de l'ONE, pour laquelle nous avons dû rédiger un plan qualité qui s'articule autour de trois axes : la préparation de l'entrée à l'école, le développement des périodes d'activité et la relation aux parents (la manière dont les parents peuvent s'impliquer dans la vie de la crèche). La notion de base sur laquelle on travaille est le respect, de l'enfant, du parent et du professionnel.

Les nouveaux bâtiments sont très lumineux et fonctionnels.

Nous avons de la chance. Les nouvelles installations de Rebecq centre ont été conçues par le personnel commu-



nal en collaboration avec l'équipe de puéricultrices. Le résultat est un bâtiment qui correspond bien aux besoins. Quelques exemples : le plan à langer est situé au centre de la pièce pour permettre de garder un œil sur l'ensemble de la section ; les fenêtres ont été installées au niveau des enfants pour qu'ils profitent du paysage ; nous avons plusieurs chambres afin d'isoler de petits groupes et leur assurer un meilleur sommeil...

Qu'est-ce qui vous plaît dans votre profession ?

C'est un métier très enrichissant, cela me permet de toucher à plein de sujets (la relation à l'enfant, l'organisation, le développement de projet...). J'ai aussi l'occasion

de passer du temps avec les enfants, quoique pas assez à mon goût ! Mais mon rôle n'est pas non plus de me substituer aux puéricultrices.

Qu'est-ce qui est le plus difficile ?

Nous dépendons d'une multitude de ministères et de législations et nous devons correspondre à toutes ces normes en même temps. Ce n'est pas évident. Mon rôle est de toujours remettre l'enfant au milieu du débat, de recentrer toutes les décisions autour de lui.

Contact :

Maisons Communales
d'Accueil de l'Enfance
Laurence Lannoo
0498/11.50.91 ou
067/89.39.90

Qu'est-ce que qu'une MCAE ?

Une Maison Communale de l'Enfance propose un accueil de type collectif, pour les enfants de 0 à 3 ans. Comme une crèche, nous proposons une prise en charge complète : repas, activités, soins... dans un environnement sécurisant et adapté. Nous sommes ouverts de 6h30 à



Obligation de déclarer les chiens dangereux

Dans un souci de prévention et de sécurité publique, les communes de Braine-le-Château, Ittre, Tubize et Rebecq ont décidé de modifier le Règlement Général de Police, afin de responsabiliser au maximum les maîtres des chiens potentiellement dangereux.



Les responsables de chiens des races suivantes (American Staffordshire Terrier, English Terrier, Staffordshire bull-terrier, Pitbull Terrier, Fila Brasileiro - Mâtin brésilien, Tosa Inu, Akita Inu, Dogo Argentino - Dogue Argentin, Bull Terrier, Mastiff toute origine, Ridgeback Rhodésien, Dogue de Bordeaux, Band Dog, Rottweiler), doivent, au plus tard lorsque leur chien a atteint l'âge de 6 mois ou dans les trente jours suivant son acquisition, déclarer celui-ci à l'administration communale

et fournir, lors de cette déclaration, les informations et documents suivants :

- un extrait de casier judiciaire établi au nom du responsable du chien ;
 - un certificat de vaccination du chien ;
 - une attestation de l'identification du chien au moyen d'un microchip (puce électronique) ;
 - le numéro de téléphone du responsable du chien.
- Si un chien montre une agressivité susceptible de présenter un danger pour les personnes

ou les animaux domestiques, le Bourgmestre peut prescrire au responsable de ce chien de le faire déclarer également.

Pour les chiens de race American Staffordshire Terrier, English Terrier (Staffordshire bull-terrier), Pitbull Terrier, Fila Brasileiro (Mâtin brésilien), Tosa Inu, Akita Inu, Dogo Argentino (Dogue Argentin), Bull Terrier, Mastiff (toute origine), Ridgeback Rhodésien, Dogue de Bordeaux, Band Dog, Rottweiler, le port de la laisse et de la muselière est obligatoire dans tout lieu accessible au public. Pour tous les autres chiens, nous vous rappelons que le port de la laisse est obligatoire dans tout lieu public en présence d'un tiers.

Renseignements :
067/63.49.20

20^e Ladie's Trophy

Chaque année, le Ladie's Trophy est l'occasion d'une semaine de festivités et de tennis. Il s'agit d'un des rares tournois belges à attribuer des points WTA, ce qui explique la présence de joueuses de talent, pour qui cela représente un tremplin. Cette année, c'est Julia Babilon qui a inscrit son nom au palmarès. Pour un village comme le nôtre, le Ladie's Trophy représente une belle vitrine mais aussi l'occasion d'impliquer les Rebecquois dans la vie sportive. En effet, de nombreuses familles accueillent les joueuses, s'en occupent, s'investissent. Le projet a une dimension culturelle et d'échange. Et il reflète le travail réalisé par le club du Tennisland tout au long de l'année, dans une ambiance professionnelle et familiale.

Infos : Tennisland
067/67.02.67

Des actions en matière de logement

Le logement est une préoccupation importante et qui demande une réflexion à long terme. Lors du Conseil Communal de juillet a été présentée la note de politique générale en matière de logement, ainsi que le programme d'actions 2007-2008, qui définit les premières options qui seront mises en place dans ce secteur.

■ La priorité n°1 est de disposer d'au moins un logement de transit et de logements d'insertion. Concrètement à Rebecq, le logement de transit serait situé au n°16 Rue des Cendres et les logements d'insertion aux n°68 et 72 de la Rue de Rebecq. La Région Wallonne accorde des subsides importants pour la créa-

tion de ce type de logements, c'est donc une occasion pour la Commune de remettre en état certaines habitations.

■ La seconde priorité consistera à pallier le manque de logements moyens à la vente à prix abordables. La création de logements moyens à la vente et de terrains à mettre à la vente sera étudiée avec les Habitations Sociales du Roman País pour un terrain leur appartenant situé aux «Agaces» (objectif minimum : 10 terrains à mettre en vente et 15 logements moyens à la vente, intégrant les technologies modernes en matière d'Utilisation Rationnelle de l'Energie). Les HSRP seront également invitées à étudier la possibi-

lité de mener un projet de création de 15 appartements moyens à la vente.

■ La troisième priorité sera de créer des logements totalement accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Un logement de transit est octroyé pour une période de maximum six mois (renouvelable une fois) et un accompagnement social est proposé afin de permettre d'obtenir un logement stable.

Un logement d'insertion est octroyé pour une durée minimale de trois ans, et un travail d'insertion est mené en parallèle (régularité du paiement du loyer, respect du voisinage...).

La main dans la main

L'asbl «La main dans la main» reprend ses animations! Rejoignez-la chaque lundi à partir de 14h, au Chemin du Gibet n°1. Au programme : ateliers (menuiserie, informatique...) et petits travaux adaptés à la valorisation des personnes handicapées.

Infos : 067/63.71.43 ou
067/63.65.70

Dernière minute ■

Sens unique limité, soyez prudents !

Suite aux travaux du centre, des mesures de circulation routière ont été prises, notamment la mise à sens unique de la partie de la Ruelle Al Tache située entre la Rue de la Cure et le cimetière (on peut descendre vers le CPAS mais plus remonter). Cette portion faisant partie d'un itinéraire pour les cyclistes, il est permis aux vélos de la parcourir dans les deux sens. Il s'agit là du premier sens unique limité (SUL) de la commune. Nous conseillons aux automobilistes empruntant cette section d'être particulièrement attentifs, ils pourraient croiser un cycliste dans ce sens unique !

Carrières Unies de Porphyre de Bierghes

La CUP a introduit cet été une demande de permis unique pour la construction et l'exploitation d'une nouvelle installation de concassage-criblage. Ce dossier a retenu toute l'attention du Collège Communal, comme chaque dossier urbanistique que la Commune est amenée à traiter. L'avis d'enquête a été largement diffusé et une réunion d'information a été organisée pour les riverains. La procédure suit actuellement son cours et nous vous tiendrons informés de l'évolution du dossier.

Un complexe touristique

Une nouvelle convention lie désormais l'Administration Communale et la Taverne du Moulin. L'idée est de traiter l'ensemble du site comme un tout : la taverne n'est plus

seulement un commerce mais un accessoire à un service public, à savoir l'ensemble des activités culturelles et touristiques organisées dans l'entité « le Grand Moulin ». Cohérence, professionnalisme, efficacité, tels sont les mots clés qui guident la mise en place du nouvel Office de Tourisme.

La Rue de la Cure

Depuis les travaux du centre, la circulation dans la Rue de la Cure est importante. Le Collège a organisé une réunion de consultation des habitants, afin d'écouter leurs suggestions et de réfléchir ensemble à la situation. Les Services Travaux, de Police et de secours ont été invités à analyser la situation et à apporter des éléments techniques quant aux possibilités d'aménagement.

Les habitants rencontrent deux soucis : la vitesse excessive aux périodes creuses et la densité du trafic durant les heures de pointe. Le problème principal est le manque de courtoisie et le non respect des mesures mises en place.

En effet, des mesures ont pourtant été instaurées, de manière graduelle (déviation pour envoyer le trafic de transit vers la Route Industrielle, instauration d'une zone 30, interdiction aux gros tonnages, création d'un sens unique dans une partie de la Ruelle Al Tache). La Police effectue des contrôles réguliers et les services communaux ont procédé à une réfection des endroits dangereux (trottoirs, dalles). Le projet Pedibus (voir page 5) réalisé autour de l'école Saint-Géry pourrait

améliorer quelque peu la situation dans l'ensemble de la zone. Il est prévu de tester ce nouveau dispositif et de ne pas prendre de dispositions hâtives. Pour l'avenir, tout reste envisageable, toutefois aucune option n'est privilégiée pour l'instant et on en appelle au civisme de chacun pour prendre patience durant les travaux et respecter les mesures et la vitesse autorisée !

Des antennes relais ?

La Commune est régulièrement approchée par des opérateurs de téléphonies mobiles qui souhaitent implanter des antennes relais pour couvrir le centre du village de Rebecq. Le Collège Communal insiste beaucoup pour que les opérateurs informent, expliquent et consultent les habitants sous forme de réunions publiques.

Nous vous convions donc à une réunion d'information concernant l'implantation éventuelle d'antennes relais. Celle-ci se tiendra le jeudi 18 octobre à 19h, à la Salle Communale de Quenast.

L'Abbé Toulmont prend sa retraite

La Paroisse de Wisbecq a désormais un nouveau curé. En effet, à 75 ans, l'Abbé Toulmont a pris sa retraite cet été. De son ministère il garde de bons souvenirs : « J'ai toujours été bien reçu et même si Wisbecq n'est pas une

De la musique à l'école

En cette période de rentrée des classes, le bien-être et l'épanouissement des enfants sont une préoccupation constante. Des ateliers d'initiation musicale sont désormais proposés dans toutes les écoles de l'entité (réseau communal et réseau libre) à raison de 2h/semaine par école, et sont entièrement financés par la Commune, ce qui permettra à tous les enfants de bénéficier de cette activité essentielle à leur développement.

Wisbecq en toute sécurité

Un important trafic de transit traverse chaque jour le centre de Wisbecq, occasionnant des problèmes d'insécurité. Un aménagement test de la Place de Wisbecq et de certaines rues avoisinantes sera mis en place, afin de tenter d'enrayer ce phénomène. Le projet a été présenté aux riverains lors d'une réunion publique début septembre et sa mise en place s'effectuera dans les semaines à venir.

paroisse très pratiquante, j'ai toujours eu un très bon contact avec les gens. Je voudrais d'ailleurs remercier tous ceux qui m'ont aidé, qui ont été gentils avec moi. »



Anciens Hospices, un grand projet pour tous !

Depuis des années, le site des Anciens Hospices suscite les passions, et c'est bien normal : il s'agit de notre patrimoine, du cœur de notre village. Son état de délabrement augmente encore le sentiment d'urgence. Jusqu'ici, de nombreuses pistes de réaffectation ont été abordées puis abandonnées faute de moyens financiers. Ou parce qu'elles paraissaient irréalistes au point de se résoudre à la vente pure et simple du site, pour y créer du logement, avec la consolation qu'au moins le site serait sauvé.

Le Collège Communal estime que cela ne suffit pas. « S'il reste un espoir de sauver le site tout en lui gardant sa fonction première d'utilité publique, nous devons et nous allons le tenter ! », explique Dimitri Legasse, Bourgmestre. Nous avons fait l'engagement de mettre en œuvre une solution au cours de notre législature et nous nous y tiendrons, une décision sera prise. Mais avant la vente pure et simple, nous avons décidé de reprendre le dossier à la base et

de chercher une porte de sortie permettant de bâtir un projet réalisable, qui sauvegarde au site sa destination première et qui en tous cas le laisse à la collectivité et aux services publics. »

Il est clair que la Commune seule ne peut s'engager dans de tels travaux. Il faut faire des choix pour donner une nouvelle dimension à ce dossier, s'en servir comme une réelle opportunité pour redessiner la commune, le cœur du village... « La solution pour les Hospices doit s'intégrer à notre politique, poursuit le Bourgmestre. Le rêve doit se concrétiser dans des limites acceptables : un grand projet pour tous ! »

Le Collège communal a donc planché sur la recherche d'un moyen financier et juridique, un processus permettant de sauver le lieu en lui conservant l'affectation qui est la sienne au Plan de Secteur, à savoir une zone de services publics et d'équipement communautaire. Et cette piste existe : un



concept très novateur venu d'Angleterre et dont le développement est récent en Belgique pourrait bien venir sauver les Anciens Hospices. Le Conseil Communal a en effet décidé de se lancer dans un PPP : un Partenariat Public Privé. Il s'agit d'un mode de financement par lequel l'autorité publique fait appel à des prestataires privés pour financer et gérer un équipement contribuant au service public. C'est donc une véritable collaboration entre un partenaire public et un partenaire privé : pas seulement un marché où l'un demande un travail et l'autre le réalise moyennant paiement, mais une association, car le

partenaire privé est impliqué également dans la conception même du projet. « On ne va pas dessiner les plans et demander à quelqu'un de construire, mais au départ de nos besoins demander à un partenaire privé de bâtir le projet avec nous, d'y apporter de la valeur ajoutée pour lui comme pour nous, grâce à son savoir-faire en matière de conception, de financement, de réalisation, de gestion et même d'exploitation, nous explique Dimitri. La décision d'initier un PPP est un véritable détonateur : nous enclenchons la transformation d'utopies en réalité concrète ! »

Un bus local ?

Un projet original, en collaboration avec le TEC, permet d'étendre l'offre de transports en commun sur une commune, en ajoutant un bus local régulier, effectuant des

ramassages sur l'entité. Ce système propose aux habitants des zones excentrées de rejoindre le centre du village (pour accéder à la Maison Communale, ou au marché

hebdomadaire) et de retrouver les correspondances avec les lignes régulières menant à Braine-le-Comte et à Tubize. Le trajet projeté desservirait les arrêts suivants : Quai du RRR

(Rognon), Blocu, Place de Bierghes, Place de Wisbecq, Petit Bruxelles, Place du Centenaire (Quenast), Rue de Rebecq, Rue Sainte Renelde, Grand Place de Rebecq.

Vous pouvez découper le formulaire suivant et nous l'adresser à l'Administration Communale, Grand Place 13, 1430 Rebecq ou nous donner votre avis par mail à sarah.berti@rebecq.be

Je pense utiliser ce service

OUI

NON

Si Oui, à partir de quel(s) arrêt(s) ?

Quai du RRR (Rognon), Blocu, Place de Bierghes, Place de Wisbecq, Petit Bruxelles, Place du Centenaire (Quenast), Rue de Rebecq, Rue Sainte Renelde, Grand Place de Rebecq.

A quelle fréquence ? une fois par semaine une fois par mois moins souvent

Pour quelle destination ? Marché hebdomadaire du vendredi à Rebecq

Visite à l'Administration Communale ou aux commerces du centre

Correspondance avec la ligne régulière pour me rendre au marché de Tubize le jeudi

Correspondance avec la ligne régulière pour me rendre au marché de Braine-le-Comte le mercredi

Correspondance avec la ligne régulière pour me rendre à Tubize ou Braine-le-Comte

Etat civil ■

Ils sont arrivés

En avril

Sirine CHEDLI, née le 3 avril, chez Yra Kontoleon et Jamel Chedli



Jade COSSU, née le 8 avril, chez Patricia Vencauteren-Premier et Roberto Cossu



Clémentine DEVILLERS, née le 12 avril, chez Vanessa Visentin et Sébastien Devillers

Sacha VERHULST, né le 12 avril, chez Laetitia Molie et Olivier Verhulst



Shawn SEGHERS, né le 13 avril, chez Fabienne Ossieur et Michaël Seghers

Stacy MARECHAL, née le 16 avril, chez Véronique Demanet et Steve Maréchal

Elena ILIC, née le 16 avril, chez Frédérique Bearzatto et John Ilic



Noah DEBAST, né le 18 avril, chez Magali Ricour et Philippe Debast



Emy VYNCKE, née le 19 avril, chez Laurence Maesen et Christophe Vyncke

Romain DE MIL, né le 20 avril, chez Benedetta Vitellaro et Philippe De Mol

Samuel CHANTEUX, né le 21 avril, chez Sarah Mommaerts et Pascal Chanteux
Noah MAHIN, né le 26 avril, chez Jessica Demaret et Frédéric Mahin

Téo BAERT, né le 27 avril, chez Aurélie Pulinckx et Joël Baert



Julie HERVIEU, née le 27 avril, chez Nathalie Ricour et Cédric Hervieu

Queipo VALDES, né le 28 avril, chez Carol Neefs et Queipo Valdes

Florence LESIR, née le 29 avril, chez Cécile Heymans et Julien Lesir

En mai

Camille FERMINNE, née le 2 mai, chez Laurence Vanderroost et Frédéric Ferminne



Célinie HOCQUET, née le 8 mai, chez Laurence Helleput et Benjamin Hocquet

Maxence LACROIX, né le 17 mai, chez Catherine Verheyden et Christophe Lacroix

Marie LENGLEZ, née le 19 mai, chez Mélanie Timmermans et Christophe Lenglez

Charlotte BARBIER, née le 20 mai, chez Catherine Simon et Michel Barbier

Naomi VANDENBOSCH, née le 23 mai, chez Brenda Vandenbosch

Shanice VAN DER GHINST, né le 26 mai, chez Mandy Nys-Daymard et Michaël Van der Ghinst

En juin

Kenji CRABS, né le 9 juin, chez Christel Bogaert et Pierre Crabs

Pauline PIERRET, née le 10 juin, chez Anne Santi et Jean-Baptiste Pierret

Milena COURBEZ, née le 14 juin, chez Fabienne Gego et Frédéric Courbez

Timéo POURTOIS, né le 21 juin, chez Annabelle Jeanjean et Gaëtan Pourtois

Leyla BLONDIAUX, née le 25 juin, chez Véronique Hiffe et Thierry Blondiaux

Sophia UYTDENHOVEN, née le 28 juin, chez Laila Tabit et Michel Uytendhoven



Hugo VAN BEVER, né le 29 juin, chez Cindy Crockaert et Claude Van Bever

Ils se sont mariés

En avril,

Le 6, Fabienne GEGO et Frédéric COURBEZ

Le 6, Emmanuelle PE et Didier BOULANGER

Le 20, Yvette PAOLETTI et Christian MICHIELS

En mai

Le 5, Stéphanie BLICQ et Raphaël BURTON

Le 12, Annelies ROBBERECHTS et Vincent VANESSE

Le 16, Bram TERNIER et Bart DECONINCK

Le 19, Marie BAMBANZA et Franz VANDELOOK

En juin

Le 2, Vincenza MESSINA et Roger ISEMBAERT

Le 8, Sylvie SCREVE et Erwin CRABEELS

Le 9, Sonia VANRUSSELT et René LEPLAT

Le 15, Albert JACQUEMOTTE et Jean DECALF

Le 15, Pascale VANKERCKHOVEN et Michaël GEERS

Le 16, Annie PEYRALBE et Michael MALZER BOVING

Le 23, Alexandra MAES et Grégory SERGEANT

Le 26, Katia BELLEMANS et Bart VANDERSTRAETEN

Le 26, Jennifer PEREZ MARIN et Antonio VIGUIN TOMAS

Ils nous ont quitté

En avril

Marcel VANDERSTOCKEN, Francine CARON, Guy MONDELE, Didier

CHRISTIAENS, Simone DE BILDE, Antoinette VOISIN,

Louis VANDERPEEREN, Michel SMOOS

En mai

Christine RISSELIN, Marie VANDERBIEST, Francis CORNET, Rudi GYSELINCK

En juin

Annie PERSOONS, Ida TEGON, Arlette RENARD,

Sergio SANTIN, Max PIERART, Maurice LE-

GASSE, André DEBILDE, Madeleine BAUSCH, Robert

VIERENDELS, Victor DE NOOSE

Brèves activités ■

Les mérites sportifs et culturels

Depuis plusieurs années, les mérites sportifs récompensent les sportifs qui se sont distingués à Rebecq. L'idée est née de dynamiser ce concept, en organisant de pair un mérite culturel, qui mettra à l'honneur des artistes rebecquois de talent. La cérémonie de remise se déroulera le jeudi 27 septembre : le mérite sportif et le mérite culturel 2007 seront décernés, trois nominés par catégorie seront mis à l'honneur, les clubs champions seront également invités et félicités.

Collecte de jouets

Ce samedi 20 octobre, pour la 5ème année consécutive, l'IBW (Intercommunale du Brabant wallon) invite les enfants et leurs parents à déposer les jouets dont ils n'ont plus utilisé dans un parc à conteneurs. Ces jouets connaîtront une deuxième vie puisqu'ils seront remis

à divers partenaires (Croix Rouge, CPAS...) qui en feront bénéficier les enfants défavorisés (Saint-Nicolas, maisons d'accueil, garderies...) L'intérêt est double : il s'agit d'un geste de solidarité mais aussi d'un geste en faveur de l'environnement puisqu'il permet de réduire la quantité de déchets à éliminer. Alors, à vous de jouer !

Sport

Le Pétanque Club Caramboul vous invite à rejoindre l'équipe chaque mardi et vendredi soir à partir de 19h à la chaussée Maieur Habils, 145 (anciennes Tuileries). Une mêlée y est organisée. Le programme des concours (inscription à 13h, lancer du « but » à 14h, 4 tours) : doublettes formées les samedis 20 octobre et 17 novembre, triplettes formées les samedis 6 octobre, 1er novembre et 15 décembre. Renseignements : 02/395.33.22 ou par mail pc.caramboul@tvcablenet.be

L'Administration Communale fera procéder à une dératification les 9, 10 et 11 octobre. Ce service est gratuit. Inscrivez-vous au 067/64.57.42 (service travaux).

Ensemble pour le Télévie ■

Depuis de nombreuses années, Rebecq se mobilise pour le Télévie. En 2006, l'ensemble des activités organisées ont permis de récolter la somme de 7.000 €. Le comité de coordination Télévie est ouvert à toutes les bonnes volontés. Particulier, association, si vous avez envie de donner un peu de votre temps et de votre enthousiasme pour la bonne cause, venez rejoindre le comité. Si vous avez une idée origi-

nale ou un projet qui vous tient à cœur, ou simplement si vous voulez participer à cette aventure de solidarité, la première réunion de préparation du Télévie 2008 se tiendra le jeudi 4 octobre à 19h, à la Maison Communale, vous y êtes les bienvenus.

Pour plus de renseignements, vous pouvez également contacter la coordinatrice, Mme Legrain, au 067/63.60.32

Sous le soleil de Monghidoro ■

Du 5 au 10 juillet, plus de cent Rebecquois se sont rendus à Monghidoro, dans les montagnes d'Emilie Romagne, à l'occasion du jumelage. Au programme : visites culturelles, fêtes traditionnelles, inauguration d'une exposition réalisée par les Ecoles de Quenast et de Monghidoro, cérémonies officielles, et pasta à volonté !

Un accueil chaleureux, des liens d'amitié jamais démentis, la dimension historique des relations entre les deux villages, autant de raisons de penser que ce jumelage a encore de beaux jours devant lui. Pour développer des initiatives nouvelles, l'Administration Communale propose de mettre en place un comité de travail, qui se penchera au quotidien sur les possibilités d'échange de savoirs et de cultures, pour mêler un peu plus les deux villages, leurs expériences, leurs ressources. Si vous avez envie de vous investir, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone au 067/63.49.37 ou par mail sarah.berthi@rebecq.be



Photos: Eric Brenard

Edito :	
Nouvelle saison du Centre culturel	p 12
Salut Etienne	p 12
Enquête	p 12
Yambi	p 13
Fêtes de Wallonie à Rebecq	p 14
Conférence avec André Comte-Sponville	p 14
Expo « chats »	p 15
Café Citoyen	p 15
Opération 11.11.11	p 15

Nouvelle saison du Centre culturel

Quand ce journal sera entre vos mains, l'année culturelle rebecquoise aura déjà commencé sur les chapeaux de roues avec les Fêtes de Wallonie et Yambi. Les activités ne manquent pas et les occasions de vous impliquer dans la vie socioculturelle locale sont très nombreuses. De nouvelles initiatives voient encore le jour. Votre Centre culturel ne sera pas en reste cette année, que ce soit avec des spectacles (une brochure spécifique a déjà dû vous parvenir) ou avec de nouveaux ateliers comme le djembé, le scrapbooking et l'écriture. De plus une équipe renouvelée et renforcée prend place cette année pour construire avec vous des événements où convivialité, émotion, épanouissement seront au rendez-vous. Il y en aura pour tous les goûts, du théâtre à la musique en passant par les contes ou les projections photos. Alors à bientôt ?

Le Comité de rédaction

Si vous souhaitez faire partie de notre comité de rédaction, n'hésitez pas à contacter le Centre culturel.

Salut Etienne ■



Etienne Ledent a pris son dernier envol. Pilote de chasse, puis instructeur à la Sabena, il était surtout un érudit, un touche-à-tout qui n'avait de cesse d'apprendre,

d'expérimenter. Etienne « voulait faire »... et ne faisait rien comme les autres. Il devait tout maîtriser, inventer, perfectionner. Mélomane, il avait créé la première chorale profane de Rebecq, « les Chanteurs d'Hou ». Cuisinier, il réinventait chaque recette pour découvrir de nouvelles saveurs. Une panne était prétexte à démonter l'appareil pour le comprendre et le rendre plus performant. Bricoleur, il fabriquait lui-même ses outils pour qu'ils soient plus précis, plus fiables. Photogra-

phe, il développait ses photos pour en tirer le meilleur parti. Il est d'ailleurs décédé après avoir tenu à développer celles de la fête d'adieu de sa chère Antonia à la Chanterie du Moulinet. Rassembleur, idéaliste sans faille il aimait partager son savoir, ses expériences. Tout l'intéressait et il intéressait les autres à tout. Retenons quelques unes de ses phrases qui le caractérisent si bien. « Pour être, il faut faire »; « Remettez toujours en cause votre certitude de la veille »; « Ne jamais donner

à l'autre plus que ce qu'il est prêt à se donner lui-même »; « Ne jamais se contenter d'un minimum... ni même d'un maximum ». Etienne était, avec Eliane Sierens et leurs conjoints respectifs, Antonia et Michel, l'initiateur de « Rognon Vit » créé au départ pour défendre leur paisible quartier contre des projets industriels. Par une triste coïncidence, Eliane est décédée quelques jours après lui.

Jean Luc Dieu

Enquête ■

Le Conseil culturel est un organe de tout Centre culturel. Il réunit des habitants intéressés par la vie socioculturelle de leur entité et est chargé de déterminer les grandes lignes de la programmation d'un Centre culturel. La Communauté française impose à chaque

Centre culturel d'en constituer un. À Rebecq, le Conseil culturel a entrepris, cette année, une démarche de rapprochement avec la population de la commune en organisant une enquête. Dans un premier temps, quelques rencontres ont eu lieu avec des petits

groupes d'habitants en vue d'élaborer un questionnaire. Celui-ci permettra d'évaluer des pratiques, des souhaits ou des potentialités afin de construire l'action future du Centre culturel. Faites bon accueil à ce questionnaire si vous êtes parmi les habitants

tirés au sort ! Ce sera une occasion de vous exprimer au sujet de votre Centre culturel et de ses actions passées et à venir. Merci d'avance du sourire qui accompagnera vos réponses ! Il nous récompensera de l'effort fourni.

Le Conseil culturel

Yambi ou bienvenue au Congo

Cet automne, le Congo et sa culture seront mis à l'honneur dans toute la Communauté française de Belgique grâce au festival Yambi. Les arts plastiques et de la scène se font la vitrine d'une culture tantôt proche et tantôt plus lointaine ! Rendez-vous avec l'Afrique et plus particulièrement le Congo du 15 septembre au 30 octobre.



Du 11 octobre au 26 octobre, Rebecq et ses homologues de l'Ouest du Brabant wallon (Braine-le-Château, Ittre et Tubize) se mettent aux couleurs de Yambi et proposent différentes activités à l'attention d'un large public. Outre la musique avec le groupe PNB (voir encadré) et les arts plastiques au Moulin début septembre, des animations littéraires et contées seront présentées dans les bibliothèques et centres culturels de la région.

■ Le vendredi 26 octobre à 20h au Centre culturel de Tubize/Théâtre du Gymnase, la chorale « La Grâce », composée de 30 choristes et musiciens, offrira une prestation drôle et inattendue loin des clichés de la chorale traditionnelle. Après avoir travaillé des œuvres de la Renaissance, du baroque et du classique, « La Grâce » a trouvé ses marques dans un répertoire typiquement congolais : Negro folk, les cantiques populaires et traditionnels de différentes ethnies du Congo... et chante en 18 langues, dont les langues vernaculaires du Congo. Infos et réservations au Centre culturel de Tubize (02/355.98.95) ou sur www.tubize-culture.be Entrée : 19€ - Prévente : 17€



■ Le conteur jeune public, Hubert Mahela, contera pour les enfants des écoles de Rebecq, d'Ittre et de Tubize. En général accompagné d'une chanteuse et d'un musicien, l'artiste offre un répertoire de contes mélangeant de façon innovante la tradition orale et des histoires de sa composition. Un spectacle émouvant et percutant.

Séances tout public pour Hubert Mahela :

À Ittre, le vendredi 12 octobre à 20h30 à la Salle Polyvalente de Virginal. Infos et réservations au Centre culturel d'Ittre (067/64.73.23) ou sur www.ittreculture.be

À Tubize, le vendredi 19 octobre à 18h au Centre culturel de Tubize/Théâtre du Gymnase. Entrée : 2,50€. Infos et réservations au Centre culturel de Tubize (02/355.98.95) ou sur www.tubize-culture.be



■ La conteuse, Ria Carbonez présentera son spectacle « La Mère des contes » ou l'histoire d'une femme qui fait preuve de créativité et d'humour pour sauver la vie qui grandit en elle. « La mère des contes » est la rencontre entre la conteuse et un metteur en scène pour qui les arts de la parole sont, avant tout, une passion.



À Rebecq le jeudi 11 octobre à 20h30 au Petit Moulin d'Arenberg. Entrée : 2,50€. Infos et réservations au Centre culturel de Rebecq (067/63.70.67) ou à la bibliothèque de Rebecq (067/63.62.25).

À Braine-le-Château, le mardi 16 octobre à 13h30 à la Maison du Peuple (chaussée de Nivelles). Entrée gratuite. Infos et réservations ABC (02/355.73.75).

Pensée Nègre Brute (PNB)

Le Centre culturel et la Maison de Jeunes de Rebecq s'associent pour accueillir le groupe de rap congolais PNB, le samedi 13 octobre à la MJ à 20h (avenue Behault 3c, près du Tennisland). Des groupes belges compléteront l'affiche. PNB pratique un rap aux rythmiques « occidentales » avec des séquences musicales plus africaines. Les textes de PNB évoquent les réalités congolaises tout en faisant écho aux thèmes de la culture hip-hop d'ici. La rencontre entre les univers de PNB et des rappeurs du cru vaudra sans aucun doute le détour.

Infos et réservations au Centre culturel de Rebecq (067/63.70.67).

Entrée : 5 €, pour les membres des Maisons de Jeunes : 2,5 €



Fêtes de Wallonie 2007 ■

Comme chaque automne, les Fêtes de Wallonie reviennent pour le plaisir des petits et grands. En voici le programme pour les villages de Rebecq, Quenast et Bierghes.

■ Rebecq, les 14 et 16 septembre

Vendredi 14 :

13ème jogging de nuit. Départ du Tennisland. Inscription sur place (3€) à partir de 19h30. Infos : 067/63.75.24 (I. Fekete)

Dimanche 16 :

Brocante dans les rues de Rebecq et marché du terroir dans le parc communal. Stand des associations sur la Grand Place. Podium musical à partir de 11h30 avec la Royale Harmonie Communale, Peter Welch, Laura, la jeune accordéo-

niste. L'après-midi, Frédéric Lamory, le Gilbert Montagné belge !

■ Quenast, les 21, 22 et 23 septembre

Vendredi 21 :

Brocante nocturne dès 19h. Infos : 067/63.65.84
A partir de 20h30, podium libre Grand prix de la Sabam chansons françaises et wallonnes

Samedi 22 :

9h : Balle pelote assise et balade en 50 cc
20h30 : Concert gratuit avec Scoop Radio/TV
21h : Concert de jazz à la Ferme Rose Bernie Social Club (latin jazz). Infos : 067/63.81.92

Dimanche 23 :

9h : Balle pelote assise
De 8h30 à 11h : Petit-déjeuner malin au Centre

culturel suivi d'un rallye pédestre familial sur les chemins de Quenast. Infos et réservations : 067/63.77.21-067/63.82.37 - 067/63.86.91
14h30 : Podium libre pour les enfants. Inscriptions : 067/63.65.84
Clown et spectacle d'illusion
17h : Concert par les Rossignols de la Scène

Assiette barbecue et dégustation de bières artisanales de la Brasserie Lefebvre pendant tout le week-end.

■ Bierghes, les 22 et 29 septembre

Samedi 22 :

À partir de 13h, Balade à vélo organisée par l'école Communale de Bierghes. Départ depuis l'école et retour vers 17h30.

Buffet à 19h. Infos et inscriptions : 067/63.69.04 - 0473/35.56.94

Samedi 29 :

Walconcert, à partir de 14h sur la place Léopold Nuttinck avec Wasting Daze, Tommy, Wambassa BB, Abyss, Nomad Experiment, Hootstoch, ...

Dès 22h : Méga Night Party Outdoor, sono laser et DJ Stephan. Entrée gratuite et petite restauration.

Jeudi 27 septembre à 19h30 : Premiers mérites sportifs et culturels à la Salle Communale de Quenast. Distinctions des clubs champions, présentation des nominés, proclamation des lauréats. Organisation : Administration Communale de Rebecq. Infos : 067/63.49.37

Conférence d'André Comte-Sponville à Tubize ■

«Quelle spiritualité pour les athées ? »



Nous avons de la chance : notre Centre culturel s'est associé à un événement dans l'Ouest du Brabant wallon* : une conférence d'André Comte-Sponville. Le philosophe français y parlera de son

dernier livre. Pour lui, religion et spiritualité sont deux choses différentes. Les athées n'ayant pas moins d'esprit que les autres, pourquoi s'intéresseraient-ils moins à la vie spirituelle ? Comte-Sponville, auteur très médiatisé, est avant tout un philosophe qui s'adresse à tous, dans une langue accessible, en parlant de ce qui touche chacun de nous dans sa vie, à l'un ou l'autre moment. Il ne s'agit pas d'un pamphlet anti-religieux, mais d'une réflexion sur l'athéisme et la spiritualité qu'il permet. L'auteur s'y définit comme athée fidèle : athée car il ne croit pas en Dieu ; fidèle car il reste attaché aux valeurs morales issues de notre histoire

judéo-chrétienne. « Un combat ... pour la tolérance, pour la laïcité, pour la liberté de croyance et d'incroyance. L'esprit n'appartient à personne. La liberté non plus... ». Le ton est donné. L'auteur s'emploie, au fil des quelque 200 pages de son ouvrage, à inventer la philosophie qui va avec l'athéisme. C'est passionnant, que l'on soit ou non convaincu par ses propositions. La conférence sera riche des apports issus des multiples débats auxquels Comte-Sponville a participé depuis la parution de son livre et de nombreuses nouvelles interrogations en découleront pour ses auditeurs.

Martine Baudin

Le jeudi 22 novembre 2007 à 20h au Centre culturel de Tubize/Théâtre du Gymnase, Boulevard Georges Deryck, 124
Renseignements et réservations au 02/355.98.95 ou sur www.tubize-culture.be
Entrée : 8t

* Une organisation de la Maison de la Laïcité de Tubize en partenariat avec les centres culturels de Tubize, Ittre et Rebecq, de l'Association Braine Culture et du Syndicat d'Initiative de Braine-le-Château, du Centre culturel du Brabant wallon et de la Régionale du CAL/Brabant wallon.

Expo « Chats », 6e édition

Du 4 au 25 novembre, les chats vont envahir le Moulin d'Arenberg. Pour les passionnés, ce n'est pas une surprise, ils attendent ce rendez-vous depuis plus de deux ans. Pour les autres, ce sera une découverte ! Le chat, l'invité d'honneur, est mis en scène par les artistes. Au travers des techniques et matières (sculpture, sou-

dure, papier mâché, raku, peinture sur soie, patchwork, céramique, porcelaine...), le chat sera conté et adulé ! Réaliste ou imaginaire, doux ou tendre, il se présentera dans tous ses états. Cette année, deux artistes sont à l'honneur. Bruno Cortot de Beaune met les chats en scène dans des situations tantôt réalistes, tantôt hu-

moristiques... un vrai régal ! Léon de Pas du Brabant wallon travaille le métal et crée le chat parfois tout de bronze vêtu, parfois fait de chaîne de vélo... Les quatre week-end seront émaillés d'activités diverses telles qu'une soirée thématique, des ateliers et une bourse d'échanges. Un petit mot pour signaler que la soirée thématique se déroulera le vendredi 9 novembre au 3e étage du Moulin, qu'elle sera culturelle et dînatoire et que vous pouvez dès à présent réserver vos places (voir ci-contre). Rejoignez-nous pour partager ensemble une balade à travers la gent féline !



Léon de Pas

Infos et réservations : Nathalie Poelaert (067/64.91.71- natcat@skynet.be) ou au Centre culturel de Rebecq (067/63.70.67)..



Bruno Cortot

Nathalie Poelaert - Présence et Action Culturelle

Opération 11.11.11

La solidarité avec les pays du sud est au rendez-vous, le week-end des 9, 10 et 11 novembre 2007.

Peut-être un vendeur viendra-t-il sonner à votre porte ou vous accoster dans la rue, sur le parking d'un supermarché. Si ce n'est pas le cas mais que vous souhaitez pourtant marquer votre adhésion au principe de solidarité avec les pays du sud, venez nous rejoindre le dimanche 11 novembre entre 9h et 13h au Grand Moulin d'Arenberg (3e étage). Nous y

organisons nos traditionnels « petits déjeuners 11.11.11 » avec les produits Oxfam et issus de l'agriculture biologique. Le catalogue des projets soutenus par le C.N.C.D. sera à votre disposition durant le petit-déjeuner. Vous pourrez indiquer vos préférences et nous aider à faire un choix. Les articles et produits de l'opération seront également en vente sur place. Venez nombreux poser un geste de solidarité.

Nathalie Poelaert

Café citoyen

Le Centre culturel et le groupe local du MOC de Rebecq, soucieux d'activer la participation citoyenne, proposent de lancer une série de cafés citoyens. Le principe est de mettre en débat public des sujets qui nous préoccupent tous. Chacun peut y participer et, par la même occasion, enrichir son expertise et celle de tous par la rencontre des points de vue différents. C'est par le dialogue et l'échange de connaissances que nous bâtissons ensemble une citoyenneté active et responsable. Pour lancer cette dynamique et avant que les thèmes abordés n'émanent directement du public, nous vous proposons un premier café citoyen sur le thème de : « la mobilité ». Celui-ci aura lieu le mercredi 24 octobre à 20h au Petit Moulin d'Arenberg (ruelle du Tonnelier).

Anne-Lise Cydzik - Animatrice CIEP Brabant Wallon

Comité de rédaction du Senne et Carrières (pages 12, 13, 14 et 15) :

Martine Baudin, Chantal Cauchie, Jean Luc Dieu, Yves Flamme, Marie-Pierre Héron et Valérie Verhoeven.

Ont également participé à ce numéro : Anne-Lise Cydzik et Nathalie Poelaert

Pour le prochain numéro, faites nous parvenir vos informations avant le 1er octobre.

Agenda

Fêtes de Wallonie

Découvrez le programme en page 15.

SEPTEMBRE

S 15 de 8h à 16h BROCANTE
au Vélodrome de Quenast. Infos :
067/67.08.82 ou 0477/85.62.89

L 17 20h CONSEIL COMMUNAL
à la Maison Communale.

M 19 COURSES AU VELODROME
Débutants et juniors (500m / poursuite/ scratch)
Infos : 067/67.08.82 ou 0477/85.62.89

V 28 20h SPECTACLE Contes « En Chantés »
à la Chapelle Ste-Thérèse.
Infos : Centre culturel 067/63.70.67

S 29 REMISE DES PRIX du Concours « Façades et Jardins Fleuris »
Infos : 067/63.49.28

S 29 Marches
par La Godasse Rebecq. Départ Petit Moulin. Infos : 0478/45.47.28

S 29 REPRISE de la SAISON D'IMPRO.
Rencontre d'impro à 20h et impro en continu à partir de 14h avec le Caméléon Théâtre.
Infos : Centre culturel 067/63.70.67

D 30 19h TRAIN DE CLOTURE
par le Rail Rebecq Rognon
Avec la participation de la Royale Harmonie Communale

OCTOBRE

V 5 20h CONFERENCE sur l'Hospice.
à la Salle Communale de Quenast
Infos : Centre culturel 067/63.70.67

S 6 20h GRAND PRIX DE LA CHANSON.
à la Salle Communale de Quenast.
Infos : Centre culturel 067/63.70.67

D 7 15h CONFERENCE « Les légumes à racines »
du Cercle Horticole. A l'Ancienne Gare de Rebecq

J 11 20h30 SPECTACLE de contes avec Ria Carbonez.
au Petit Moulin.
Infos : Centre culturel 067/63.70.67 ou Bibliothèque 067/63.62.25

S 13 20h CONCERT DE RAP
avec le groupe PNB. A la MJ.
Infos : Centre culturel 067/63.70.67.

S 13 18h30/ D 14 12h30 Cabaret/Repas
de l'Action Communale. À la Salle Communale de Quenast.
Infos : 0478/75.59.35

L 15 20h CONSEIL COMMUNAL
à la Maison Communale.

L 22 Collecte des encombrants

M 24 20h30 CAFE CITOYEN
au Petit Moulin.
Infos : Centre culturel 067/63.70.67

S 27 20h/ D 28 15h THEATRE «La peruche et le Poulet»
par le Rideau Biergheois. A la Chapelle de Bierghes.
Infos : 0476/64.59.15

D 28 15h CONFERENCE « La consommation des Fleurs »
du Cercle Horticole. A l'Ancienne Gare de Rebecq

NOVEMBRE

D 4 MARCHE ADEPS
des Faucons Rouges (5-10-20 km), départ Ecole Communale Rue de Saintes
Infos : 0478/68.00.82

Du D 4 au D 25 EXPO CHATS
au Grand Moulin.
Infos : Centre culturel 067/63.70.67 ou N. Poelaert 067/64.91.71

S 10 de 8h à 16h BROCANTE
au Vélodrome de Quenast. Infos :
067/67.08.82 ou 0477/85.62.89

S 10 20h SPECTACLE D'IMPRO.
à la Salle Communale de Quenast.
Infos : Centre culturel 067/63.70.67

D 11 de 9h à 13h PETITS DEJEUNERS
opération 11.11.11. Au Grand Moulin.
Infos N. Poelaert 067/64.91.71

V 16 Collecte de sang
à la Salle Communale de Quenast,
Chemin du Croly 11

S17 20h 18e GALA NUMERIQUE
du Club Photo Rebecquois. A la Salle Communale de Quenast
Infos : Centre culturel 067/63.70.67 ou Ch. Keppens 02/395.66.97

D 18 MARCHE ADEPS
(5-10-20 km) de La Main dans la Main.
Infos : 067/63.71.43

D 18 15h CONFERENCE « La culture du chicon »
du Cercle Horticole. A l'Ancienne Gare de Rebecq

L 19 20h CONSEIL COMMUNAL
à la Maison Communale.

Le prochain « Rebecq à la une »
sortira début novembre 2007.
Merci de nous communiquer vos
informations et le calendrier de
vos activités
Avant le 1er octobre 2007 à

sarah.berthi@rebecq.be
Service communication
Administration communale
Grand Place 13
1430 Rebecq

Graphisme : www.ATdesign.be
Impression : Delfferrière
Rédaction : Sarah Berti